

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE RAGUENEAU

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE RAGUENEAU TENUE LE 15 MARS 2021 À 19 H 30, À HUIS CLOS ET PAR VIDÉOCONFÉRENCE CONFORMÉMENT AUX ARRÊTÉS MINISTÉRIELS. FORMANT QUORUM SOUS LA PRÉSIDENCE DE JOSEPH IMBEAULT, MAIRE.

Sont présents les conseillers :

Monsieur Gilbert Dupont Monsieur Claude Lavoie Madame Huguette Tremblay Madame Roxanne Caron Monsieur Romain Bergeron Madame Laurence Martel

Secrétaire d'assemblée :

Madame Marie-France Imbeault, directrice générale et secrétaire-trésorière

2021/03-01 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le président.

2021/03-02 ORDRE DU JOUR

Le président fait lecture de l'ordre du jour. Il est proposé par Laurence Martel et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit accepté tel que lu.

Avec le consentement unanime des membres du conseil, le point « Affaires nouvelles » demeure ouvert.

2021/03-03 **PROCÈS-VERBAL**

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 15 février 2021;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal;

IL EST PROPOSÉ par Claude Lavoie et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 15 février 2021.

2021/03-04 **CORRESPONDANCE**

La liste de la correspondance de janvier est transmise à chaque membre du conseil.

2021/03-05 | **COMPTES À PAYER**

IL EST PROPOSÉ par Romain Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes déjà payés d'une somme de 53 403,24 \$ soient acceptés et que les comptes à payer au 28 février 2021 d'une somme de 69 506,94 \$ soient acceptés et payés, le tout totalisant une somme de 122 910,18 \$.















2021/03-06

PROCÈS-VERBAUX ET SUIVI DES COMITÉS

Chaque conseiller présente l'avancement des comités dont il a la responsabilité.

Aucun procès-verbal n'est déposé.

2021/03-07

<u>AUTORISATION DE VENTE D'IMMEUBLE POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DE TAXES – TRANSMISSION DE LA LISTE DES PROPRIÉTÉS À LA MRC DE MANICOUAGAN</u>

IL EST PROPOSÉ par Huguette Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

- 1. d'approuver l'état préparé par la directrice générale et secrétaire-trésorière en date du 15 mars 2021 et soumis au conseil municipal en regard des personnes endettées pour taxes municipales, pour les années 2021 et antérieures envers la municipalité de la Paroisse de Ragueneau, le tout en conformité avec l'article 1022 du Code municipal;
- 2. d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière, conformément à l'article 1023 du Code municipal, à transmettre au bureau de la MRC de Manicouagan l'état ci-après des immeubles qui devront être vendus pour non-paiement des taxes municipales le 10 juin prochain à moins que le paiement couvrant les taxes 2019 ainsi que les intérêts et pénalités ne soit parvenu à nos bureaux avant 16 h le 18 mars 2021.

Matricule	Nom	Cadastre	Superficie	2019	2020	2021	Int. / Pén. Au 10-06-2020	Frais de perception	Solde à la municipalité
96040-2937-34-0117.000000	Asselin Michel	5148671	817.7 m ²	2 159.05 \$	2 656.31 \$	2 650.90 \$	515.94 \$	13.59 \$	7 995.79 \$
96040-2937-77-5604.000000	Ouellet Keven, Ouellet Mario	5148697	1437.0 m ²	1 568.96 \$	1 641.79 \$	1 636.28 \$	437.13 \$	13.59 \$	5 297.75 \$
96040-3237-14-8818.000000	Dion Marie-Hélène, Gagnon Jérémie	5148713	4772 m ²	366.80 \$	1 469.22 \$	1 516.25 \$		13.59 \$	3 365.86 \$
96040-3237-32-8897.000000	Sav ard Marcel, Gagnon Carl	5148793	1107.2 m ²	520.58 \$	929.45 \$	924.24 \$	217.25 \$	13.59 \$	2 605.11 \$
96040-3237-48-9754.000000	Dion Marie-Hélène, Gagnon Jérémie	5148732	204600 m ²	180.01 \$	1 076.63 \$	1 492.59 \$		13.59 \$	2 762.82 \$
96040-3237-53-7767.000000	Michaud Rose-Aimée	5148808	2083.0 m ²	548.89 \$	1 564.69 \$	1 559.22 \$	300.53 \$	13.59 \$	3 986.92 \$
96040-3239-79-3065.000000	St-Pierre Nicolas, Cormier Gauthier,	5148837	3907.8 m ²	1 565.40 \$	1 769.17 \$	1 763.61 \$	107.07 \$	13.59 \$	5 218.84 \$
96040-3437-48-7747.000000	Blouin Tremblay Alexandra	5148957	987.6 m ²	102.54 \$	1 243.70 \$	1 231.42 \$	64.99 \$	13.59 \$	2 656.24 \$
96040-3638-17-0842.000000	Lebrasseur Johanne, Lebrasseur Valmont	5149131	235062.6 m ²	1 234.46 \$	1.30 \$	2 949.81 \$	228.45 \$	13.59 \$	4 427.61 \$
		5150307	6381.3 m ²						
96040-3641-26-9840.000000	Monzerolle Tommy	5149164	1066.8 m ²	655.00 \$	1 407.14 \$	1 401.74 \$	297.72 \$	13.59 \$	3 775.19 \$
96040-3642-82-8938.000000	Laforge Ghislaine	5149183	3002.1 m ²	90.14 \$	1 556.32 \$	1 550.85 \$	210.42 \$		3 421.32 \$
	18 676.91 \$	2 379.50 \$	149.49 \$	45 513.45 \$					

2021/03-08

AVIS DE MOTION RÈGLEMENT Nº 2021-03

Huguette Tremblay donne avis qu'il sera présenté, à une séance ultérieure de ce conseil, un règlement portant le n° 2021-03 concernant les animaux.

2021/03-09

PRÉSENTATION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT Nº 2021-03

Huguette Tremblay dépose le projet de règlement nº 2021-03 concernant les animaux.

2021/03-10

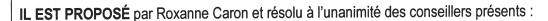
DIRECTEUR DU TOURISME ET DES LOISIRS - ENTÉRINEMENT D'EMBAUCHE

CONSIDÉRANT la résolution nº 2021/01-15a;

CONSIDÉRANT QUE le conseil a décidé de procéder à l'embauche d'un directeur ou d'une directrice du tourisme et des loisirs;

CONSIDÉRANT QUE le comité de sélection a tenu des entrevues et a transmis ses recommandations au conseil municipal;





- 1. d'entériner l'embauche à l'essai de madame Peggy Thériault au poste de directrice du tourisme et des loisirs en date du 6 avril 2021 à raison de 35 h par semaine;
- 2. d'autoriser Joseph Imbeault à signer une entente de travail unique pour ce nouveau poste.

2021/03-11

COMITÉ DE NÉGOCIATION — ENTENTE DE TRAVAIL DES EMPLOYÉS

CONSIDÉRANT QUE l'« Entente de travail et politique d'emploi » des employés vient à échéance le 31 décembre prochain;

IL EST PROPOSÉ par Huguette Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents que Joseph Imbeault et Claude Lavoie soient nommés responsables de négocier une nouvelle entente de travail et politique d'emploi.

2021/03-12

RADIATION DE COMPTES

IL EST PROPOSÉ par Laurence Martel et résolu à l'unanimité des conseillers présents de radier les comptes suivants :

	Noms	Solde	Intérêts	Total
D 2428200000.000000	Kézanne Imbeault	15.70 \$	4.36 \$	20.06 \$
D 5672533000.000000	Hélène Emond	26.20 \$	8.25 \$	34.45 \$

2021/03-13

RÉFECTION DU PAVAGE RUE DES ÎLES - AUTORISATION D'ALLER EN APPEL D'OFFRES

CONSIDÉRANT la résolution 2020/09-12;

CONSIDÉRANT QUE les plans et devis pour l'appel d'offres seront bientôt prêts;

IL EST PROPOSÉ par Romain Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la directrice à procéder à un appel d'offres public par l'entremise du système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec (SEAO).

2021/03-14

GALA MÉRITAS 2020-2021 — ÉCOLE SECONDAIRE SERGE-BOUCHARD

IL EST PROPOSÉ par Huguette Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'allouer un montant de 200 \$, réparti en 4 prix de 50 \$, comme contribution au Gala Méritas 2020-2021 de l'école secondaire Serge-Bouchard. Les prix doivent souligner l'engagement, autre qu'académique, de 4 élèves de Ragueneau.

2021/03-15

CHEVALIERS DE COLOMB - DON

CONSIDÉRANT l'aide financière de 1 000 \$ demandé par les Chevaliers de Colomb au député M. Martin Ouellet dans le cadre de l'aide à l'action bénévole pour le Père Noël des enfants en décembre 2020;

CONSIDÉRANT QUE la demande a été acceptée;

CONSIDÉRANT QUE toute aide financière octroyée aux organismes par le député doit transiter par la Municipalité;











CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu un don de 1000 \$ du député M. Martin Ouellet en lien avec la demande des Chevaliers de Colomb;

IL EST PROPOSÉ par Romain Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers présents de remettre le don de 1 000 \$ aux Chevaliers de Colomb.

2021/03-16

ENTENTE DE PARTENARIAT RÉGIONAL EN TOURISME 2020-2022 MANICOUAGAN - DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE - VOLET 3

ATTENDU QUE la Municipalité désire présenter un projet de développement touristique au quai de Ragueneau;

ATTENDU QUE la municipalité de Ragueneau a pris connaissance du guide du promoteur de l'entente de partenariat régional en tourisme et qu'elle s'engage à en respecter les modalités d'application;

IL EST PROPOSÉ par Huguette Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

- 1. De confirmer que la Municipalité s'engage à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continue de l'infrastructure visée par cette demande d'aide;
- 2. De confirmer que la Municipalité s'engage à assumer les coûts non admissibles associés à son projet ainsi que tout dépassement de coût;
- 3. D'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à présenter et signer la demande d'aide financière dans le cadre de l'entente de partenariat régional en tourisme 2020-2022 pour le projet de développement touristique au quai de Ragueneau;
- 4. D'autoriser le maire et/ou la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer le protocole d'entente à intervenir, si l'aide financière est accordée.

2021/03-17

PROGRAMME DE GESTION DES ACTIFS MUNICIPAUX

CONSIDÉRANT QUE la Fédération canadienne des municipalités a mis en place un programme de gestion des actifs municipaux;

CONSIDÉRANT QUE la Fédération québécoise des municipalités (FQM) organise, dans le cadre de ce programme, des activités liées à la sensibilisation sur la gestion des actifs municipaux à l'intention des membres de la FQM;

CONSIDÉRANT QUE la FQM a sollicité la MRC de MANICOUAGAN pour participer à ces activités, comprenant notamment des ateliers d'échange et la tenue d'un symposium sur la gestion des actifs en 2021;

CONSIDÉRANT l'intérêt de plusieurs municipalités de la MRC à participer à ces activités;

IL EST PROPOSÉ par Laurence Martel et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité :

- 1. Signifie à la FQM son intérêt de participer aux activités prévues en 2021 sur la gestion des actifs;
- 2. S'engage à collaborer aux différentes étapes du projet (ateliers, symposium) prévues en

2021/03-18

PROGRAMME D'ASSISTANCE FINANCIÈRE AUX CÉLÉBRATIONS LOCALES DE LA FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC

CONSIDÉRANT QUE le Mouvement national des Québécoises et Québécois offre une assistance financière pour l'organisation des festivités officielles dans le cadre de l'édition 2021 de la Fête nationale du Québec, par le biais du Programme d'assistance financière aux célébrations locales 2021;





CONSIDÉRANT QUE la Municipalité souhaite bénéficier de cet appui financier pour l'organisation de la Fête nationale de 2021;

IL EST PROPOSÉ par Claude Lavoie et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière et/ou la directrice du tourisme et des loisirs à déposer une demande de soutien financier auprès du Programme d'assistance financière aux célébrations locales 2021 du Mouvement national des Québécoises et Québécois pour et au nom de la municipalité de Ragueneau.

2021/03-19

PROGRAMME HYDRO-QUÉBEC - PRODUITS ÉCONOMISEURS D'EAU ET D'ÉNERGIE

ATTENDU QU'Hydro-Québec déploie des efforts soutenus pour inciter sa clientèle à économiser l'énergie;

ATTENDU QUE pour mieux atteindre ses objectifs, Hydro-Québec a mis en place le « Programme Produits Économiseurs d'Eau et d'Énergie » pour les municipalités et leurs citoyens;

ATTENDU QUE le programme permet à notre municipalité de profiter de soutien promotionnel gratuit d'Hydro-Québec pour promouvoir l'économie d'eau et d'énergie à nos résidents;

ATTENDU QUE chaque famille de 4 personnes qui ferait l'usage d'une trousse de produits économiseurs d'eau et d'énergie ferait des économies annuelles de 100\$ sur sa facture d'électricité:

IL EST PROPOSÉ par Gilbert Dupont et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la Municipalité accepte de collaborer au programme d'Hydro-Québec par le biais du rabais en ligne pour un montant de 500 \$;

QUE la Municipalité intègre la capsule du programme à son site Internet;

QUE la Municipalité fasse paraître des publicités du programme dans son journal local.

2021/03-20

DEMANDE D'ACCÈS À L'ÎLE DE LA MINE

CONSIDÉRANT la demande d'accès à l'île de la Mine provenant d'une étudiante en doctorat à l'Institut national de la recherche scientifique (INRS);

CONSIDÉRANT QUE ce projet de recherche est une initiative conjointe incluant des chercheurs de l'INRS et d'Environnement et Changement Climatique Canada visant à étudier les effets potentiels des contaminants dans la pollution de l'air et les produits pétroliers apparentés chez les cormorans à aigrettes et vérifier les biomarqueurs dans d'autres oiseaux canadiens;

CONSIDÉRANT QUE les règles applicables aux oiseaux migrateurs seront suivis;

CONSIDÉRANT QUE le code d'éthique pour accéder aux îles sera respecté;

IL EST PROPOSÉ par Laurence Martel et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la demande et d'autoriser la collecte de 115 œufs de cormoran à aigrettes pendant une journée entre le début mai et la mi-juin 2021.

Les Éditions Juridianes FD - 1-800-363-9251 - No. F029



2021/03-21

AFFAIRES NOUVELLES

Aucune affaire nouvelle n'est traitée.

2021/03-22

FERMETURE DES AFFAIRES NOUVELLES

IL EST PROPOSÉ par Claude Lavoie et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le point « Affaires nouvelles » soit fermé.

2021/03-23

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le président répond aux questions.

dyfenult

2021/03-24

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ par Roxanne Caron et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit levée à 20 h 15.

Maire

Directrice générale et secrétaire-trésorière

Je Joseph Imbeault, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.